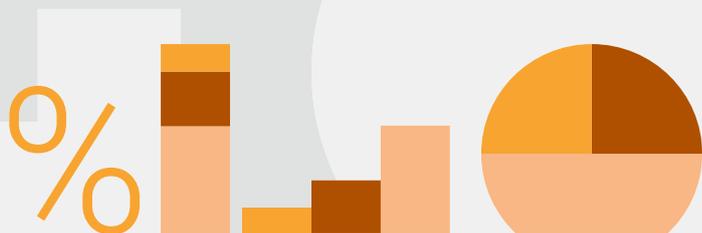


Actualités OFS



16 Culture, médias, société de l'information, sport

Neuchâtel, novembre 2022

Enquête sur l'utilisation d'Internet 2021

Usages d'Internet et données personnelles

Le droit à la vie privée est un droit fondamental reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Dans un monde numérique, la notion de sphère privée et de protection des données personnelles revêt une importance toute particulière¹. Au-delà de l'adaptation du cadre législatif engagée par les États, les internautes eux-mêmes peuvent prendre des mesures préventives pour protéger leurs données personnelles en ligne. Cette publication vise à renseigner sur les données que les internautes déclarent avoir mis en ligne et sur les actions entreprises pour gérer celles-ci ou se protéger.

Contexte

Dans une société toujours plus numérisée et interconnectée, la protection des données personnelles en ligne est devenue un défi majeur. Les législateurs des pays démocratiques agissent pour protéger au mieux les populations exposées². En Suisse, l'introduction de la nouvelle loi sur la protection des données, dont le but annoncé est d'améliorer les droits des personnes vis-à-vis de leurs données, est prévue pour l'automne 2023.

Dans ce contexte, il est légitime de se questionner sur la pratique actuelle des internautes en matière de diffusion et de protection de leurs données personnelles en ligne. Cette étude vise à amener des éléments de réponse sur la base des résultats

de l'enquête sur l'usage d'Internet auprès des ménages et des individus, menée tous les deux ans par l'Office fédéral de la statistique³.

Multiplication des données personnelles liée à l'accroissement des activités

La diffusion en ligne de données personnelles va de pair avec l'augmentation des activités des internautes. En effet, le recours croissant au e-commerce, au e-banking, aux réseaux sociaux ou à l'utilisation du cloud engendre indubitablement un accroissement de la diffusion et/ou du stockage de données personnelles en ligne⁴.

La proportion des internautes déclarant avoir mis des informations personnelles en ligne au cours des 12 derniers mois croît fortement. Entre 2017 et 2021, cette part augmente de 10 points, passant de 75% à 85% de la population du pays (voir graphique G1). En 2021, les données concernent principalement les informations de contact (72%) et les informations de paiement (68%), en hausse de près de 20 points, conséquence de la généralisation des achats en ligne. Viennent ensuite les détails individuels comme par exemple le nom ou la date de naissance (56%) et les informations de localisation (50%).

¹ Nations unies (2018), «Le droit à la vie privée à l'ère numérique», Rapport du Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, p. 3.

² Par exemple avec l'entrée en application du règlement européen sur la protection des données (RGPD) au cours du 2^e trimestre 2018 et, actuellement en phase d'adoption, le paquet législatif européen sur les services numériques (Digital Services Act et Digital Market Act).

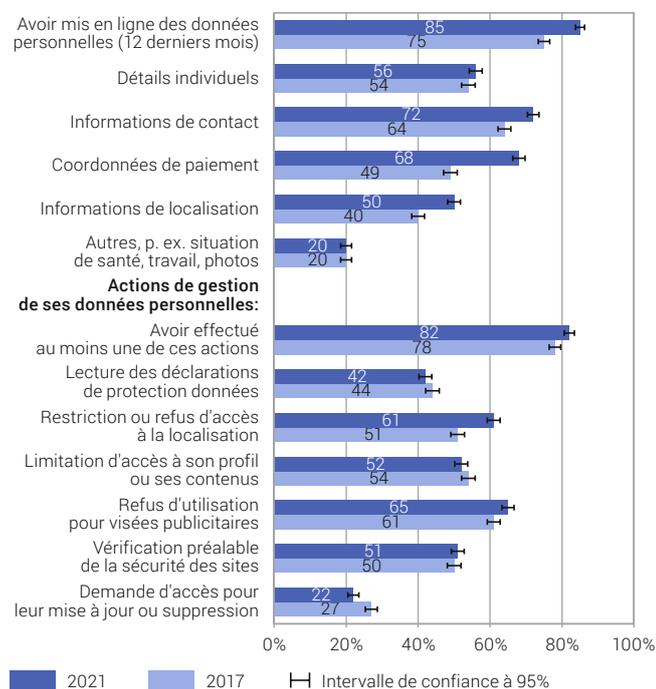
³ Lire au sujet de l'enquête: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Culture, médias, société de l'information, sport → Bases statistiques et enquêtes → Enquêtes → Omnibus 2021: enquête sur l'utilisation d'Internet (OMN2021)

⁴ Pour plus de renseignements sur l'augmentation des activités en ligne, lire par exemple: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Culture, médias, société de l'information, sport → Bases statistiques et enquêtes → Enquêtes → Omnibus 2021: enquête sur l'utilisation d'Internet (OMN2021) → Communiqués de presse → La pandémie accélère l'utilisation de la cyberadministration – Utilisation d'Internet dans les ménages en 2021

Données personnelles en ligne et mesures de protection 2017 et 2021

En % de la population¹

G1



¹ Personnes âgées de 15 à 88 ans

Source: – OFS Omnibus TIC

© OFS 2022

Si la part de la population diffusant des données personnelles est en nette augmentation, la tendance est plus faible pour la population déclarant prendre des mesures pour limiter l'exposition de ces données⁵. En effet, 82% de la population ont effectué au moins une action préventive en 2021, contre 78% quatre ans auparavant. La mesure la plus couramment prise est le refus, par deux tiers des individus, de l'utilisation des données personnelles à des fins publicitaires (65%). La restriction d'accès à la géolocalisation est la deuxième mesure la plus utilisée avec 61%, en hausse notable (+10 points).

Les autres mesures ne connaissent pas d'évolution significative, exception faite de la demande d'accès à ses données pour les mettre à jour ou les supprimer qui est en diminution (-5 points). Une personne sur deux limite l'accès à son profil ou à ses contenus sur les réseaux sociaux ou sur des sites de stockage partagés. La même proportion déclare vérifier au préalable la sécurité du site internet qu'elle visite. Enfin, 4 personnes sur 10 annoncent lire les déclarations de protection de données.

Des pratiques différentes selon le niveau de compétences numériques des internautes

Les mesures prises par les internautes pour limiter ou contrôler la diffusion de leurs données personnelles varient grandement selon le niveau de compétences numériques des individus⁶. Plus les compétences sont développées, plus la part de la population qui déclare prendre des mesures de protection est élevée. Comme l'indique le graphique G2, les internautes avec des compétences numériques basiques ou plus que basiques ont presque tous mis en ligne des données personnelles au cours des 12 derniers mois (respectivement 99% et 95%) et ont pris au moins une mesure de limitation d'accès à ces données au cours des 3 derniers mois (respectivement 100% et 97%).

Si les internautes les plus compétents sont ceux qui diffusent le plus d'informations en ligne, ce sont aussi ceux qui prennent le plus de mesures préventives. 9 personnes sur 10 avec des compétences numériques plus que basiques refusent l'accès à la géolocalisation ainsi que l'utilisation de leurs données personnelles à des fins publicitaires. Pour les individus avec des compétences numériques de base, ces proportions baissent significativement pour atteindre respectivement 62% et 68%.

Le contraste le plus marquant concerne les internautes avec les compétences numériques les plus faibles. La proportion de la population à prendre des mesures préventives est nettement plus faible parmi des internautes avec le moins de compétences numériques. Deux tiers d'entre eux affirment diffuser en ligne des données personnelles et une petite moitié seulement applique au moins une mesure pour en contrôler ou en limiter l'accès. Autrement dit, la moitié d'entre eux n'ont pris aucune mesure de prévention ou de protection de ses données personnelles au cours des trois derniers mois. De plus, seulement un tiers a refusé que ses données soient utilisées à des fins de publicité. 29% ont restreint leurs données de géolocalisation et seulement 23% ont limité l'accès de leurs profils sur les réseaux sociaux, contre 80% pour les internautes ayant des compétences numériques plus que basiques.

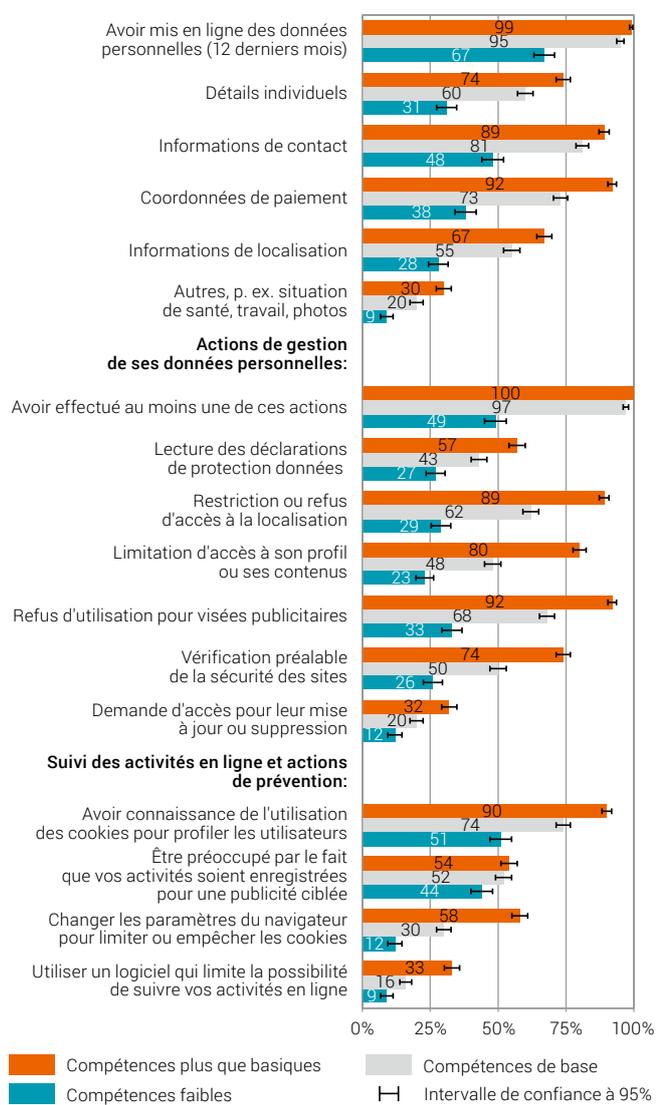
⁵ On peut relever ici un changement de période de référence dans l'enquête. En effet, cette dernière est ramenée de douze mois en 2017 à trois mois en 2021 pour les actions de gestion des données. Sachant que l'écrasante majorité des internautes utilise Internet quotidiennement, ce changement de période de référence n'affecte pas les tendances observées.

⁶ Pour plus d'information sur les compétences numériques de la population suisse, lire: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Culture, médias, société de l'information, sport → Société de l'information → Informations supplémentaires → Publications → Profil des utilisateurs d'internet en 2019

Données en ligne et mesures prises selon les compétences numériques en 2021

En % de la population¹

G2

¹ Personnes âgées de 15 à 88 ans

Source: – OFS Omnibus TIC

© OFS 2022

Mesures prises contre le traçage en ligne

En plus de la diffusion active et «volontaire» des informations personnelles sur des sites ou dans des applications, la pratique de chaque internaute est scrutée et enregistrée par les fournisseurs de services et diverses plateformes, notamment via les nombreux cookies (fichiers témoins) stockés au sein des terminaux de chaque internaute. L'usage des profils personnels ainsi constitués comporte également des risques certains pour la vie privée.

Parallèlement à la multiplication des données personnelles en ligne, la population gagne en expérience et en connaissance. La population suisse est ainsi de plus en plus consciente de l'existence des cookies. Alors que 59% des individus déclaraient connaître ce type de fichier en 2017, cette part atteint 71%

en 2021. Dans le même temps, près de la moitié de la population (48%) se dit préoccupée par le fait d'être suivie à la trace lors de ses activités en ligne. Cette préoccupation est communément partagée, la proportion variant très peu selon le niveau de compétences numériques ou l'intensité d'utilisation. Une seule différence marquante apparaît selon l'âge des internautes. Les classes d'âge les plus jeunes (moins de 25 ans) et les plus âgées (65 ans et plus) sont moins inquiètes (respectivement 39% et 43%) que le reste de la population (qui oscille entre 48% et 55% selon les classes d'âge).

Des solutions techniques simples existent pour se protéger des cookies et autres mouchards en ligne. Les deux actions les plus courantes évaluées dans l'enquête sont d'une part la modification des paramètres de son navigateur internet pour limiter l'intrusion des cookies au sein du terminal (déclarée par 34% de la population) et d'autre part l'utilisation d'un logiciel anti-traçage, qui, comme son nom l'indique, empêche que les activités de l'internaute soient suivies à la trace par des tiers (20%).

En termes d'actions concrètes, la différence selon le niveau de compétences numériques est très marquée. Pour l'adaptation des paramètres du navigateur, la proportion varie de 58% pour les plus compétents à 12% pour les internautes de faible niveau de compétences, pour l'application de logiciels anti-traçage de 33% à 9%.

Comparaison internationale

Afin de contextualiser ces deux mesures prises par les internautes en 2021, les résultats sont présentés en comparaison internationale (graphique G3).

Bien que les individus et les ménages en Suisse connaissent de mieux en mieux l'existence des cookies, la part de la population ayant ces connaissances n'est guère plus importante que dans l'ensemble de l'Union européenne (respectivement 74% et 72% de la population)⁷. La proportion pour la Suisse reste bien en-deçà de celles du trio de tête formé par la Finlande, les Pays-Bas et le Danemark où près de 9 personnes sur 10 connaissent l'existence des cookies.

Pour limiter les cookies sur leur terminaux, 37% de la population suisse affirment avoir modifié les paramètres de leur navigateur internet. Cette part est supérieure à la moyenne de l'Union européenne (32%), mais la Suisse reste loin des pays les mieux classés comme la Finlande ou les Pays-Bas dont respectivement 54% et 48% de la population pratiquent cette méthode préventive.

En ce qui concerne l'utilisation d'un logiciel anti-traçage, seule une personne sur cinq en Suisse (21%) déclare y avoir recouru. Cette proportion est légèrement supérieure à la moyenne de l'Union européenne (19%) et à nouveau loin derrière celles du duo de tête formé par la Belgique et la Norvège (47% et 38% respectivement).

⁷ La comparaison entre la Suisse et les pays de l'Union européenne est établie pour la population âgée de 16 à 74 ans. Dès lors, les résultats sont légèrement différents des résultats pour la Suisse seule, qui portent sur la population âgée de 15 à 88 ans.

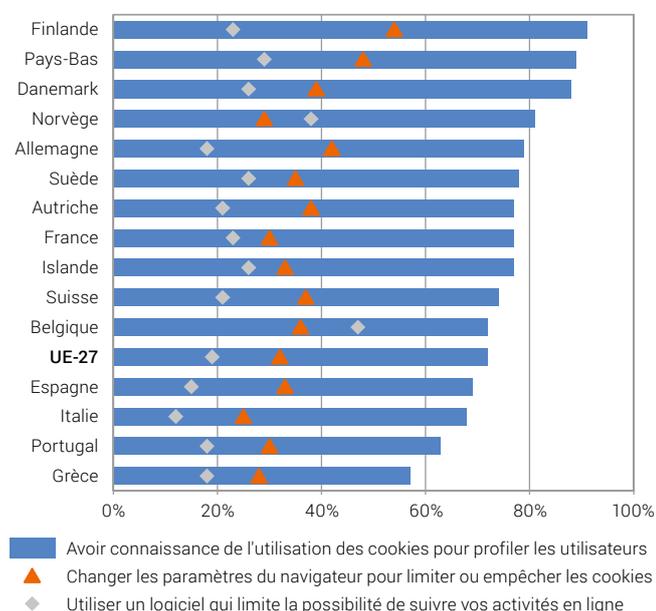
Ces deux derniers pays se distinguent particulièrement en étant les seuls au niveau européen à avoir une population qui utilise plus volontiers des logiciels anti-traçage plutôt que de modifier les paramètres du navigateur internet.

Alors que la Suisse se situe en général nettement au-dessus de la moyenne de l'Union européenne pour la diffusion des différentes activités en ligne, elle marque le pas sur ces trois indicateurs. Tout se passe comme si les internautes en Suisse étaient, comparativement à leur niveau d'activité en ligne, moins conscients et moins actifs que leurs homologues des pays européens les plus avancés dans la numérisation.

Part de la population connaissant le rôle des cookies et prenant des mesures préventives

En % de la population âgée de 16 à 74 ans

G3



Sources : OFS – Omnibus TIC ; Eurostat

© OFS 2022

Conclusion

Avec l'omniprésence de la numérisation dans la vie quotidienne de chaque citoyen, il est inévitable qu'une quantité croissante de données personnelles soit diffusée et stockée sur Internet. Il devient dès lors de plus en plus important de garantir les droits d'autodétermination de chaque individu sur ses propres données.

La présente étude suggère qu'il existe une certaine prise de conscience au niveau des internautes concernant les risques que représentent les données personnelles sur Internet et les mesures préventives qui existent. En comparaison internationale, tant la prise de conscience que les actions de gestion de ses données personnelles indiquent que la Suisse marque le pas. Elle se situe juste en dessus de la moyenne de l'Union européenne.

À nouveau⁸, force est de constater que cette prise de conscience n'est pas homogène. Certaines sous-populations aux compétences numériques limitées semblent faiblement conscientes de la problématique. Elles sont vraisemblablement techniquement démunies pour prendre des mesures de contrôle sur leurs données personnelles. Nombre d'entre elles communiquent des données personnelles en ligne mais n'entreprennent que très peu, voire aucune mesure pour en limiter l'accès par des tiers.

S'il est nécessaire de revoir l'arsenal législatif pour renforcer le droit des individus à contrôler leurs données personnelles, il est également indispensable que la population soit, via la formation et l'information, apte à prendre les mesures nécessaires pour se protéger dans un monde numérique toujours plus avide de données personnelles.

⁸ Voir : www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Culture, médias, société de l'information, sport → Société de l'information → Informations supplémentaires → Publications → Désinformation en ligne – perceptions et actions

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Yves Froidevaux, WSA tél. 058 463 67 26
Rédaction:	Pierre Sollberger et Yves Froidevaux, WSA
Contenu:	Yves Froidevaux, WSA
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	16 Culture, médias, société de l'information, sport
Langue du texte original:	Français
Mise en page:	section PUB, Publications et design visuel
Graphiques:	section PUB, StatChart
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	824-2101

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030